

Paris, le 2 février 2010

Novapost annonce un nouveau contrat avec Canal + concrétisant ainsi son partenariat avec CDC Arkhinéo.

Canal+ innove et fait appel à Novapost, pour la dématérialisation de ses bulletins de salaires. L'archivage est confié à CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiveur.

Un nouveau partenariat sécurisant pour les clients de Novapost : CDC Arkhinéo...

Novapost, pionnier sur ce marché, permet aux salariés qui le souhaitent de recevoir leurs bulletins de salaires sous format électronique, dans un coffre-fort personnel en ligne et sécurisé. Rappelons que, publiée au J.O. le 12 mai 2009, la loi sur la simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures **a légalisé la dématérialisation du bulletin de salaire.**

Un des arguments clés de Novapost est la **fiabilité et la pérennité** de la conservation des bulletins de salaires une fois qu'ils sont déposés dans le coffre-fort électronique® de leur destinataire. Novapost a donc choisi CDC Arkhinéo, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, pour sa réputation de sérieux et sa solidité, afin de garantir aux salariés la conservation de leurs bulletins de salaires sur le très long terme.

Avec plus de 100 millions de documents archivés depuis 5 ans, près de 1 000 tonnes de papier économisées, **CDC Arkhinéo est la première société d'archivage à valeur probante**, une solution unique de Coffre-fort électronique®.

En tant que tiers de confiance, elle garantit une conservation durable des documents électroniques et l'accès en ligne aux informations.

Cette société répond ainsi aux impératifs de preuve, de sécurité et d'intégrité des procédures, mais également de réduction des coûts liés aux frais administratifs, aux ressources humaines et à la fluidification des processus de gestion.

... un nouveau contrat avec Canal+ qui bénéficiera de tous les avantages de cet accord

Canal+ opte aujourd'hui pour la dématérialisation des bulletins de salaires de ses employés : 5 000 en tout. La société vient de signer avec Novapost un contrat aboutissant à la mise en place de cette nouvelle offre dès le mois de mars.

La solution Novapost RH permet à Canal+ :

- **de dématérialiser les bulletins de salaires** de tous ses salariés qui souhaitent le recevoir dans leur coffre-fort électronique personnalisé. Celui-ci permet aux employés de la société d'archiver, de consulter, de partager, de télécharger si nécessaire leurs bulletins de salaires tout en conservant la valeur légale de ceux-ci.
- mais aussi **de gérer l'impression et l'expédition des bulletins** au domicile de ceux qui continuent à préférer le papier.

Grâce à son partenariat avec CDC Arkhinéo, Novapost garantit l'archivage pendant 45 ans des documents des salariés ! Si un jour le salarié quitte sa société, il n'a pas à se

soucier de l'hébergement et de la pérennité de son coffre-fort électronique, celui-ci est pris en charge par Novapost et CDC Arkhinéo pendant toute cette durée.

Pour Canal+, cette technologie développée par Novapost représente :

- un **gain financier** immédiat, des économies sans aucun développement en interne,
- un **gain de temps** : plus d'impression, mise sous pli ou affranchissement,
- un **gain de place** : plus de documents papier à stocker,
- un **geste en faveur de l'environnement**, une contribution au programme « Happy Planet ».

Jonathan Benhamou, Président cofondateur de Novapost, précise : « *Novapost accompagne l'entreprise tout au long de la mise en pace du service, aussi bien sur les aspects techniques que sur ceux de la conduite du changement et de la communication auprès des salariés* ».

« *La dématérialisation et l'archivage électronique s'imposent aux entreprises comme un véritable atout pour des processus de gestion efficace, comme en témoigne l'initiative de Canal+. Dans ce contexte, le partenariat entre Novapost et CDC Arkhinéo assurera qualité et sécurité à cette démarche engagée par la société* », déclare Charles du Boullay, Directeur général de CDC Arkhinéo.

Novapost, une technologie sécurisante

Utilisant les dernières technologies en matière de plate-forme SaaS (Software as a Service), Novapost assure à la fois la sécurité, la traçabilité et un accès 24h/24 et 7j/7 aux documents essentiels de l'entreprise. Novapost s'appuie sur les plates-formes d'archivage CDC Arkhinéo et les solutions de signature électronique Opentrust, qui sont reconnues aujourd'hui comme les plus sûres d'Europe. Novapost est membre du Club Alliances IBM, de la FEDISA, et de l'AFDEL (Association Française des Editeurs de Logiciels).

Novapost ne s'arrête pas là et est sur le point d'annoncer la signature de contrats pour un volume annuel dépassant le million de bulletins traités...

A propos de Novapost :

Novapost (www.novapost-rh.com) a été créée en septembre 2007, dirigée par Jonathan Benhamou et Clément Buyse, dans le but affirmé de proposer aux entreprises et aux particuliers une alternative au courrier papier et au stockage physique de leurs documents importants grâce à un service postal 100 % électronique garantissant la valeur probante des documents acheminés. La société est labellisée OSEO.

À propos de CDC Arkhinéo :

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est une filiale détenue à 100% par la Caisse des Dépôts. CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (60 millions de documents archivés en 2009). Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode ASP, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, contrats, images-chèques, bulletins de salaires, e-mails, etc.).

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux sites principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que achatpublic.com, Auchan France, b-process, Carrefour France, CDC FAST, CertEurope, Certicorps, Coface, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), Deskom, DHL Global Mail,

13 boulevard de Rochechouart 75009 Paris / RCS Paris B 499 898 047

Téléphone : 01 75 77 01 11 - Télécopie : 01 42 82 04 16/ Internet : <http://www.novapost.fr>

©Copyright Novapost - 2009 – Diffusion interdite

Extelia (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre Nationale des Huissiers de Justice), Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix, GSF, Informatique CDC, Keynectis (Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), Kerema, Keyvelop STS Group, LOGIDOC-Solutions, Logilec Leclerc, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, RH Externett, Seeburger, Steria, TDF.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

Pour plus d'informations, consultez notre site et abonnez-vous à notre flux RSS : www.cdcarckhineo.fr

Contacts presse :

<p>NOVAPOST Estelle MONRAISSE Alter'Com Conseil Tél. : 06 60 41 81 52 altercom@club-internet.fr</p>	<p>CICOMMUNICATION Marion FELIX / Charlotte TROGAN Tél : 01 47 23 90 48 trogan@cicommunication.com</p>
---	---